

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Se former au numérique à Villenave d'Ornon

A Villenave d'Ornon, la lutte contre l'exclusion numérique se traduit par la mise en place d'ateliers gratuits de médiation numérique à destination de tous les publics.

Alors que selon une étude de l'INSEE, 17% des habitants de la Nouvelle-Aquitaine sont en situation d'exclusion numérique, de plus en plus de moyens sont mis en place pour lutter contre ces inégalités. A Villenave d'Ornon, cette lutte figure au programme du mandat et se traduit par la mise en place d'ateliers gratuits de médiation numérique à destination de tous les publics.

En effet, depuis maintenant plusieurs mois, une conseillère numérique France Services a rejoint la collectivité et travaille en collaboration avec les différents services de la Ville pour développer l'autonomie numérique. Les villenavais peuvent ainsi la rencontrer **tous les mardis au CCAS et tous les jeudis après-midis au centre socioculturel Saint-Exupéry (sur rendez-vous)**. Pendant ces rencontres, elle accompagne les participants dans la **réalisation de leurs démarches administratives**, le but étant d'apprendre à se servir des outils numériques développés par les services publics et faciliter ainsi l'accès aux droits (impôts, CAF, ANTS, sécurité sociale, pré-plainte en ligne...).

Au quotidien, l'usage des outils numériques déborde néanmoins du simple cadre de l'accès aux droits. Dans une société de plus en plus digitale, le numérique peut en effet être un outil de socialisation, de consommation ou encore de travail. Dans cette optique, la conseillère numérique propose **tous les vendredis un espace de médiation numérique au domaine Jacques-Brel (sur rendez-vous)** pour permettre aux personnes intéressées **d'être formées et accompagnées autour de leurs intérêts numériques** (achats en ligne, échanges de service entre particuliers, financement participatif, participation citoyenne, mobilité, épargne solidaire...). Par ailleurs, **les chercheurs d'emploi peuvent également la rencontrer à l'occasion de deux mercredis par mois (sur rendez-vous), au domaine Jacques-Brel**, lors d'ateliers animés en compagnie d'une chargée d'insertion. Lors de ces ateliers, la conseillère numérique donne des conseils pour optimiser la recherche d'emploi sur internet (sites web spécialisés, astuces pour les moteurs de recherche, hashtags...).

Jeunes et seniors : tous concernés !

Si les jeunes sont considérés comme les générations du numérique, une grande partie d'entre eux pourrait en réalité ne pas maîtriser les codes des nouvelles technologies. Pour y remédier, **des permanences sont assurées tous les jeudis, de 17 h à 18 h 30, au Pass'Quartiers**. Pendant ces permanences, les jeunes sont sensibilisés de façon ludique à la **vérification des sources, à la maîtrise des outils bureautiques dans le cadre scolaire et à la sobriété numérique**. Par ailleurs, la conseillère assure également **une mission de prévention contre le cyberharcèlement**.

Quant aux personnes âgées, ce sont souvent les plus lésées en matière de numérique. La conseillère intervient **donc deux fois par mois au sein de l'EHPAD Home Marie-Curie**. Elle propose aux résidents **d'apprendre à utiliser les tablettes numériques de l'établissement**. Ils peuvent ainsi regarder des vidéos sur Youtube, ou encore revoir des lieux de leurs souvenirs grâce à l'outil Google Maps.

Pour toute information complémentaire ou pour prendre rendez-vous avec la conseillère, vous pouvez la contacter à l'adresse mail conseillernumerique@villenedornon.fr.

Suivez-nous sur villenedornon.fr / Facebook @mairievillenedornon